

<i>ACTA CLASSICA UNIV. SCIENT. DEBRECEN.</i>	<i>XLII.</i>	<i>2006.</i>	<i>p. 193–205.</i>
--	--------------	--------------	--------------------

RENOVATIO IMPERII – CORONA HUNGARIAE REGIA

(*IDEA EUROPAE UNITAE IN OPUSCULO SANCTI STEPHANI, QUOD « LIBELLUS DE INSTITUTIONE MORUM SIVE ADMONITIO SPIRITUALIS » INSCRIBITUR*)

PAR LÁSZLÓ HAVAS

Résumé

Malgré les manuscrits très tardifs (XV^e–XVI^e siècles), nous ne trouvons pas de cause suffisante pour que les *Admonitiones* ne soient pas attribuées à saint Étienne et au temps de son règne. Mais la question de la datation précise est encore à résoudre. Vu les données, l'opuscule aurait pu être rédigé vers la période 1010/14–1025, car plus tard, l'esprit trop éducatif de l'ouvrage ne correspondrait plus aux circonstances par rapport à un Éméric déjà adulte.

L'exemple établi par le roi Étienne pour son fils est ce qui suit : rester autonome et indépendant, libre et souverain entre le monde latin et le monde grec, vivre entre et avec eux en paix, en s'accommodant à la cohérence des traditions biblique, ancienne et médiévale et de l'héritage des ancêtres, les nomades.

Cette pensée politico-philosophique se hausse dans les *Admonitiones* jusqu'au niveau de la philosophie générale, étant donné que l'œuvre passe essentiellement sur la route de la pensée platonicienne. Le raisonnement part de l'*hégemonikon*, du démiurge créant et encadrant tout, c'est-à-dire du *Deus*, du Dieu unique qui a créé les pouvoirs terrestres et les a laissés à l'usage de l'homme afin que ces institutions de gouvernement accomplissent leur rôle à l'aide des personnes élues de sa volonté, mais que, en même temps, le commandement suprême divin et naturel se fasse valoir : c'est le commandement de l'amour des parents (*praefatio*). Ensuite apparaît la prière comme moyen pour maintenir les relations entre l'homme terrestre et son dirigeant et le dirigeant suprême (chap. IX). C'est par les *virtutes*, par les vertus que le souverain terrestre peut, lui-même, atteindre le plus à la perfection du dirigeant suprême (chap. 10). Avec cette pensée le *Libellus* retourne à l'*hégemonikon*, en s'attachant aussi à la formule de prière initiale : *In nomine Domini nostri Iesu Christi*, la partie finale de l'œuvre dit, en effet, d'une manière confirmante : *Amen!*

Le passage de la pensée qui descend du ciel à l'espace terrestre, ensuite, s'élève encore une fois à la hauteur de l'esprit, en délaissant le corporel, se voit, d'ailleurs, aussi dans le trajet rituel de la cérémonie de couronnement du Saint Empire romain germanique. Ce n'est pas par hasard. Les *Admonitiones* d'Étienne s'accordent avec l'idée de *renovatio* du millénaire apr. J.-C., qui a été développée surtout dans les pensées d'Otton III et du pape Sylvestre II. En partant de ces idées, on a voulu former l'Europe unie qui aurait dû être, d'une part, la continuation de l'Antiquité dans l'esprit chrétien. Otton III pense à être l'héritier de l'empereur romain comme

sanctarum ecclesiarum devotissimus et fidelissimus dilator. Cette dénomination aurait pu revenir à juste titre aussi à Étienne pour ses activités apostoliques. De l'autre part, la pensée de *renovatio* aurait dû fonctionner, comme le fondement des cultures nationales naissantes mais indépendantes. Ces deux aspects de la *renovatio* auraient dû être superposés à la *pax et amicitia* existant entre le monde de Rome et le monde de Byzance.

Le nouveau Royaume de Hongrie aurait dû être implanté dans ce système, dans la zone de contact entre la civilisation byzantine et la civilisation romaine, cependant ce territoire s'est intéressé plutôt à l'Ouest. On peut, tout de même, démontrer l'influence vraisemblable du « miroir du prince » d'Étienne sur une œuvre semblable, écrite un peu plus tard dans la Russie kiévienne. Il s'agit de l'« Izoutchenie » de Vladimir Monomaque, qui a laissé une *Introduction pour ses enfants*, considérée comme l'une des premières œuvres de la littérature politico-morale slave.

La littérature de langue latine de Hongrie a une œuvre bien connue dans l'Église catholique, étant donné que cet opuscule fait partie du bréviaire de l'office. Le pape Benoît XVI lui-même avait déclaré en 1988 que c'était un excellent ouvrage de l'esprit du peuple hongrois. Au cours du XX^e siècle, Paul Claudel, le poète-écrivain et diplomate remarquable apprécia cet opuscule de la même façon en le jugeant convenable pour montrer le chemin, par ses idées, à l'Europe pour guérir ses blessures, surtout dans le bassin du Danube que, dans les années 1900, les tempêtes de l'histoire avaient rendu assez instable.

L'œuvre en question s'appelle les *Admonitiones*, attribuées au roi saint Étienne. La plupart des chercheurs en pensent que, dans cet opuscule, contenant seulement une préface et 10 chapitres, une personne ecclésiastique érudite, a décrit au début du XI^e siècle, les conseils du fondateur de l'État hongrois, adressés à son fils sur les moyens du gouvernement. Cette personne qui a donné forme aux pensées du premier souverain couronné hongrois, créa, en langue latine, la première œuvre littéraire hongroise. Selon cet avis, l'opuscule aurait été écrit au cours du premier tiers du XI^e siècle, autrement dit avant 1031, la date de la mort d'Éméric, fils du roi.

Toutefois, cela donne à réfléchir, étant donné que nous ne connaissons l'œuvre même qu'à partir des manuscrits des XV^e et XVI^e siècles dont les plus anciens et survivants sont les manuscrits nommés *codex Turoczianus* et *codex Ilosvaianus*. Le plus ancien manuscrit, connu sous le nom de son premier propriétaire et contenant l'œuvre, dont il s'agit, le *codex Budaianus*, terminé en 1406, s'est perdu au cours des années. Tout de même, on peut en rétablir le texte à partir de plusieurs copies. Ces manuscrits présentent l'opuscule en question comme faisant partie de l'ancienne législation de Hongrie, de plus près, comme le premier livre des lois d'Étienne. Mais c'est une vue absolument incorrecte, car les *Decreta* du roi Étienne ont dû être complètement séparés des conseils donnés à Éméric. Ainsi, on pourrait, en effet, soupçonner que le texte ne serait rien d'autre qu'une falsification humaniste ultérieure. Et cela ne serait pas complètement inhabituel, puisque, par exemple, la bulle du pape Sylvestre II

dans laquelle le pape attribue à Étienne les pouvoirs apostoliques, a vu le jour comme falsification. Bien que ce dernier document s'appuie, en partie, sur des données historiques authentiques, l'écrit survécu est, sans aucun doute, une falsification humaniste typique dans son ensemble. À la première approche de cette question, on ne pourrait pas exclure la possibilité d'une telle falsification même dans le cas des *Admonitiones* non plus.

Quant à la tentative de joindre un écrit instructif aux lois d'Étienne, c'est le signe d'une sorte de volonté arbitraire, qu'on peut prendre comme le résultat d'une certaine expérience humaniste, étant donné que les deux sujets ne se sont entrelacés qu'au début du XV^e siècle. Dans le *codex Admonteus*, le plus ancien manuscrit conservé qui contienne les lois d'Étienne, le texte des *Admonitiones* ne figure pas encore, contrairement aux manuscrits des XV^e et XVI^e siècles où le texte des *Admonitiones* est présent comme la préface théorique des *Decreta*, ainsi les manuscrits humanistes ont présenté le texte des *Admonitiones* comme le premier livre des *Decreta*, bien que, selon le témoignage du *codex Admonteus*, lui-même, on doive prendre les *Admonitiones* pour une œuvre séparée et parfaitement indépendante. Il faut dire que les *Admonitiones* ne sont donc pas une œuvre juridique, surtout pas un corps de lois, mais, d'une part, une œuvre de théorie de l'État, et de l'autre part, une série d'instructions personnelles pour un souverain qui prendra en main *gratia Dei* le gouvernement terrestre. Au cours du Moyen-Âge, on a clairement séparé les miroirs du prince, les *specula regia* des *decreta* ou *corpora legum*, ce dernier terme étant la dénomination usuelle des corps de lois. De toute façon, il faut se rappeler que cette distinction n'était pas toujours marquée nettement, puisque les humanistes, suivant Platon et Cicéron, connaissaient bien les liens étroits entre les œuvres théorico-politiques et les lois d'ordre pratique. Tout comme Platon qui avait esquissé son État idéal dans sa *Politeia*, et ce n'était qu'à la fin de sa vie qu'il s'est mis à préparer les *Nomoi*, qui est un dialogue plus pratique, Cicéron même avait décrit d'abord son idéal de l'État dans le *De re publica* avant d'écrire la suite, le *De legibus*. Suivant ces modèles auraient pu naître, d'une part, les *Admonitiones* comme une œuvre qui établit les fondements théoriques du pouvoir royal, pour qu'on puisse vérifier, se référant au fondateur de l'État hongrois, l'intégration organique du Royaume Hongrois parmi les royaumes chrétiens charismatiques. D'autre part, sur le modèle bavarois, et en reprenant les règlements plus anciens, Étienne et ses aides auraient rédigé en deux corps de lois les normes existantes qui devaient assurer la réglementation stable dans les cadres du royaume¹ récemment institué. Selon cette interprétation, la con-

¹ Pour la législation de saint Étienne voir, outre la littérature mentionnée dans mes études précédentes, G. Hamza, Die Gesetzgebung Stephans des Heiligen und Europa. UngJB 22 (1996) 27–34.

jonction des *Decreta* d'Étienne et des *Admonitiones* aurait dû être une procédure littéraire et judiciaire des humanistes. Bien que l'authenticité des *Decreta* ne puisse faire de doute, les *Admonitiones* pourraient être le résultat d'une rédaction de XV^e siècle, puisque le texte n'est pas resté pour nous dans des manuscrits plus anciens.

A l'opposé de la théorie esquissée ci-dessus, concernant la naissance tardive du texte, il faut considérer le fait que toutes les légendes sur Étienne étaient au courant de l'écrit où le roi s'est adressé à son fils pour lui donner des renseignements sur la foi, le renforcement de l'ordre ecclésiastique, le respect des pontifes, l'estime de la notabilité et des chevaliers, l'approbation de la justice et de la patience, l'invitation aimable des hôtes et les soins apportés aux invités, l'attention due au conseil royal, l'imitation des exemples des aïeux, la nécessité inévitable de la prière et de la pratique des moeurs. Étant donné que ces principes conviennent au contenu des *Admonitiones*, les auteurs des légendes devaient déjà connaître le texte du livret attribué à Étienne et ils rappellent l'opuscule sous le titre de *Libellus de institutione morum sive admonitio spiritualis*. Selon toute vraisemblance, ce titre s'est évanoui dans les copies ultérieures ou bien il fut remplacé par des variantes fausses qui parlent du premier livre des lois mis en écrit par saint Étienne.

Vu que la *Légende majeure de saint Étienne* a dû être créée vers 1077, puisque le récit ne mentionne pas encore la canonisation d'Étienne en 1083, les *Admonitiones* devaient être terminées avant cette date. Le fait que dans les *incipit* la dénomination *Sanctus Stephanus* figure ne contredit pas la date de naissance vraisemblable du texte, indiquée ci-dessus, puisque ces *incipit* ne prétendent guère à l'authenticité historique, surtout non leur texte complet. Ce n'est que la formule *In nomine Domini nostri Iesu Christi* qui semble être plus ou moins authentique avec comme réponse l'*Amen* final de l'*explicit*, mais ce n'est pas une exactitude indiscutable non plus. Cependant la spiritualité et l'intention idéologique des *Admonitiones* supposent une date de naissance antérieure à celle des légendes, surtout à celle de la légende rédigée par Hartuic. Celle-ci présente en effet une idée fortement mariale, c'est-à-dire relative clairement à la Vierge Marie, qui convient en fait à la politique du roi saint Ladislas, selon laquelle même saint Étienne aurait déjà offert le pays à la protection de la Sainte Vierge. Contrairement à cette idée, la conception religieuse des *Admonitiones* est centrée sur Jésus-Christ et sur l'Église, basée sur saint Pierre comme l'axe directeur.² Nous ne trouvons donc pas de cause suffisante pour que les *Admoni-*

² Sur l'activité de saint Étienne dans l'organisation de l'Église, voir P. Erdő, A Szent István-i egyházszervezés és európai háttere (L'organisation de l'Église par saint Étienne et son arrière-plan européen). In : Egyháztjog a középkori Magyarországon (Droit ecclésiastique dans la Hon-

*tion*es ne soient pas attribuées à saint Étienne et au temps de son règne. Par contre, on pourrait discuter de l'endroit où se place la naissance de l'opuscule dans les limites données, vu que dans le texte considéré comme authentique le nom du prince Éméric ne figure pas. Le destinataire original aurait pu être une autre personne, c'est-à-dire, p. ex., Otton, qui est mentionné également parmi les enfants d'Étienne, morts prématurément. Il est toutefois vraisemblable que l'écrit était tout de même adressé à Éméric, dont la date de naissance est par contre problématique (vers 1000 ou vers 1007). Les *Admonitiones* le nomment enfant, mais nous ne savons pas jusqu'à quel âge un prince pouvait être appelé jeune.³ Pour envisager cette question, il faut voir qui a rédigé cet opuscule, car cette personne devait séjourner dans le pays au moment de la création de l'œuvre. Dans ce domaine, on avait suggéré le nom de l'abbé puis archevêque d'Esztergom Astric (ou Aseric, Ascric) ou, autrement dit, Athanase (ou bien Anastase), celui de saint Gérard (Sagredo), évêque de Csanád, celui de Thancmar, bénédictin de Corvey, puis supérieur de l'école épiscopale et du chapitre de Hildesheim, mais, plus récemment, on parle aussi de Bonipert, évêque de Pécs. La question de la datation est encore à résoudre. Vu les données, l'opuscule aurait pu être rédigé vers la période 1010/14–1025, car plus tard, l'esprit trop éducatif de l'ouvrage ne correspondrait plus aux circonstances par rapport à un Éméric déjà adulte. Pour conclure en bref, il ne nous est resté aucun manuscrit contemporain de l'opuscule, mais les légendes de saint Étienne en témoignent clairement l'existence authentique.

Les recherches du siècle dernier vérifient les sources des *Admonitiones* attribuées à saint Étienne, qui est un « miroir du prince »⁴ en ce qui concerne son genre littéraire : les sources de cette catégorie, en premier lieu, didactique sont alimentées de l'Antiquité classique et également de la tradition carolingienne, post-carolingienne et byzantine. En raison de la diversité de ses sources, l'esprit de l'opuscule est aussi très complexe, cependant sa conception est tout à fait originale. Le *Libellus* est formulé d'une manière très claire avec le

grie du Moyen Age), 173–81, l'étude est parue la première fois in : Sanctus Stephanus et Europa. Budapest 1993, 32–43 ; G. Érszegi, Die Christianisierung Ungarns anhand der Quellen. In : Europas Mitte um 1000, II, 600–607.

³ Sur saint Éméric, voir L. Veszprémy, Emmerich der Sohn König Stephans. In : Europas Mitte um 1000, II, 880–882.

⁴ Pour compléter les études mentionnées dans mes études précédentes cf. encore : A. Verminghoff, Die Fürstenspiegel der Karolingerzeit. HZ 39 (1902) 193–214 ; F. Kampers, Rex et sacerdos. HJb 45 (1925) 495–515 ; E. Ewig, Zum christlichen Königsgedanken im Frühmittelalter. In: Vorträge und Forschungen, III, 1956, 7–73 ; J.M. Wallace-Hadrill, The *Via Regia* of the Carolingian Age, Trends in Medieval Political Thought. Oxford 1965, surtout : 22–41 ; J. Devisse, Hincmar. Archevêque de Reims 845–882, I–III, Genève 1975–1976, voir surtout : II, 671 sqq. v. chap. VIII : Du roi.

langage lettré du latin médiéval qui s'est développé à l'époque carolingienne. Le langage de l'ouvrage correspond aux normes de la prose rimée que l'expérience littéraire de haute valeur de l'époque contemporaine a réalisée partout en Europe suivant les règles littéraires des livres de protocole (d'après J. Horváth le Jeune). Le principe de la clarté littéraire est aussi présent dans la composition qui a un caractère rhétorique facilement intelligible et transparent et qui, par l'opération voulue avec le numéro 10, nous conduit, d'une manière logique, de la *praefatio* jusqu'à la *peroratio*, le chapitre dernier, et présente l'essentiel et toutes les qualités principales de la couronne royale, en passant et parcourant une unité structurale triple et, en même temps, linéaire. Le *Libellus* nous présente d'abord le pouvoir royal, lié au catholicisme, puis son rapport aux sphères terrestres pour rendre enfin clair que le souverain n'est apte à régner que sous la condition d'avoir une haute valeur morale et religieuse. On peut retrouver dans le *Libellus* un arrangement concentrique des chapitres autour du chapitre V comme un axe ou bien une ligne idéale laquelle dispose et organise symétriquement le contenu. Tout cet arrangement nous fait penser, dans une certaine mesure, à la structure des *Bucoliques* de Virgile, tout en ayant la fonction de souligner l'esprit fondamental de l'œuvre de saint Étienne, dont l'essentiel est le suivant : au lieu de l'État seminomade et basé sur l'organisation sociale par tribus, il est nécessaire de construire le royaume hongrois chrétien et catholique, qui sera fondé sur l'harmonie interne, et qui sera assez fort contre l'ennemi interne et externe et qui fera partie du *Corpus Christi*, du Corps du Christ, donc de l'Église.

Cela signifie, d'une part, l'imitation des exemples des *parentes sc. antecessores* (8,1) qui ne pourraient guère être autres que les anciens membres du clan d'Árpád, qui avaient fondé et représenté les anciennes traditions tribales existant encore au temps d'Étienne. Mais, de l'autre part, il fallu maintenir aussi l'ordre établi par les empires précédents, en gardant les autres traditions des empereurs qui régnaient dans le Bassin des Carpates et qui étaient certainement les empereurs d'autrefois de l'Empire Romain, et puis, après leurs successeurs, les dirigeants de l'empire des Francs qui avaient rangé également sous leurs lois les régions danubiennes faisant partie de la *provincia Pannonia* du temps jadis. Il était donc impératif de laisser continuer la *translatio imperii* dans le Royaume Hongrois récemment établi comme cette idée historique est prouvée, sans ambiguïté, par les mots suivants des *Admonitiones* : *Graue enim tibi est huius climatis tenere Regnum, nisi imitator consuetudinis ante Regnantium extiteris Regum* (8,3). C'est-à-dire, il est difficile de régner dans ces conditions climatiques, excepté pour celui qui suit les pas des empereurs d'autrefois : c'est le seul homme qui puisse tenir bien le pouvoir dans ses mains. Pour Étienne, cela n'exclut pas la nécessité de faire attention aux empereurs du

Saint-Empire romain-germanique qui succédèrent aux anciens empereurs romains et qui suivirent leur exemple. Ils exercèrent, en effet, la même chose que, dans le *Libellus*, le roi hongrois conseille à son fils de faire : *fili mi, feruenti studio debes inuigilare in sancta Ecclesia de die in diem, ut potius augmentum capiat quam detrimentum patiatur. Vnde quidem inprimis Reges Augusti dicebantur, quia augebant Ecclesiam. Hoc et tu facias, ut tua Corona laudabilior et uita beatior ac prolixior habeatur* (2,4). Dans le contexte, le mot *Augusti* signifie ceux qui augmentent l'Empire aussi bien que l'Église, ainsi, avec l'utilisation de ce mot, celui qui donne les conseils à son fils, fait appel en même temps aux empereurs romains chrétiens, mais aussi à leurs successeurs par la suite de la *translatio imperii*, c'est-à-dire aux empereurs francs, puis saxons ou plutôt bavarois dont l'exemple restait toujours sous les yeux du roi apostolique hongrois. Dans ses documents rédigés vers l'an 1000, Otton III se nomme non seulement *Servus Iesu Christi*, mais aussi *Romanorum imperator augustus secundum voluntatem Dei salvatoris nostrique liberatoris*,⁵ tout comme son père qui figurait comme *Romanorum imperator augustus*⁶ avant même 982. La cérémonie du couronnement d'Étienne eut lieu à Noël tout comme celle de Charlemagne. C'est de la part d'Otton III qu'il reçut sa *lancea regia* et, dans le baptême, il donna le prénom de cet empereur à son fils premier-né dont nous avons déjà parlé. De plus, il nomma son fils Éméric, héritier souhaité du trône, du nom du duc de Bavière actuel, le futur empereur Henri II dont il a épousé, juste sous l'influence d'Otton III⁷, la soeur, nommée Gisèle de Bavière, nièce au deuxième degré d'Otton I.⁸ Probablement, il aurait voulu également créer son fils Éméric corégent comme Otton II avait partagé son pouvoir avec son successeur – le 27 mai 983 est la date de l'élection royale⁹ d'Otton III, futur empereur, mais le couronnement eut lieu seulement à Noël de cette année à Aix-la-Chapelle, auprès du sarcophage de Charlemagne, dans cette ville où la cathédrale devait correspondre au Temple de Jérusalem, au nom de l'idée de la

⁵ Cf. J. Deér, Byzanz und das abendländische Herrschertum. In: Ausgewählte Aufsätze, hrsg. von P. Classen, Sigmaringen 1977, 175.

⁶ Cf. K. Görich, Otto III. Romanus Saxonicus et Italicus. Kaiserliche Rompolitik und sächsische Historiographie. Sigmaringen 1993, 278.

⁷ Pour faire la comparaison des idées d'Otton III et d'Henri II, voir : K.J. Benz, Untersuchungen zur politischen Bedeutung der Kirchenweihe unter Teilnahme der deutschen Herrscher im hohen Mittelalter : ein Beitrag zum Studium des Verhältnisses zwischen weltlicher Macht und kirchlicher Wirklichkeit unter Otto III und Heinrich II. Kallmünz 1975.

⁸ Sur Gisèle v. L. *Veszprémy*, Königin Gisela von Ungarn. In : Europas Mitte um 1000, II, 608–612.

⁹ Cf. G. Wolf, Kaiserin Theophanu und Europa. In : Kaiserin Theophanu, Prinzessin aus dem Fremde – des Westreichs Große Kaiserin, hrsg. v. G. Wolf. Köln 1991, 99.

translatio imperii.¹⁰ En dernier lieu, tout cela nous fait savoir que l'esprit de la *renovatio imperii Romanorum* lancé et préféré par Otton III a trouvé sa continuation dans le nouveau Royaume Hongrois, étant donné que ce territoire avait fait également partie de l'Empire Romain et que son roi a reçu la couronne du successeur de saint Pierre, le pape Sylvestre II qui était maître et conseiller d'Otton III. Mais en même temps, il faut prendre en considération l'avis répandu dans l'historiographie allemande-autrichienne selon lequel la *corona Latina* de la sainte couronne de Hongrie fut fabriquée dans un atelier allemand au tournant du millénaire, peut-être à Regensburg, dans la région culturelle rhénane et lorraine ou bien aux alentours de Cologne, mais, sans doute, l'artisan avait pris en considération la *corona sacra* du Saint Empire romain germanique.¹¹

Cette manière de la translation du pouvoir impérial paraît naturelle, car l'enseignement de la Bible était déjà enraciné dans la monarchie hongroise avec la christianisation des Hongrois. C'est la conviction du roi Étienne qui justifie les nombreuses allusions dans le *Libellus* aux rois David et Salomon (qui figurent d'ailleurs sur la couronne impériale d'Otton où se trouve, à gauche, le *REX SALOMON* et à droite le *REX DAVID*), comme les deux plus importants modèles du pouvoir royal. Suivant les allusions dans le texte, ce sont saint Pierre et saint Paul qui sont les intermédiaires les plus considérables entre le Christ et le roi élu et sacré. C'est en vue de cette conception qu'Otton III s'est présenté à Rome comme *servus apostolorum* et pas comme *vicarius Sancti Petri*.¹² Mais, dans le cas d'Étienne, cela n'a signifié un attachement servile à aucun pouvoir politique concret et à aucune pratique bien déterminée de législation. La preuve en est le lieu suivant du chapitre VIII déjà cité du *Libellus* : *Quis graecus reget latinus grecis moribus, aut quis latinus reget grecos latinis moribus ? Nullus. Idcirco consuetudines sequere meas, ut inter tuos habeatis praecipuus et inter alienos laudabilis* (8,3). Autrement dit : l'exemple établi par le roi Étienne est ce qui suit : rester autonome et indépendant, libre et souverain entre le monde latin et le monde grec, vivre entre et avec eux en paix,

¹⁰ Cf. L. Buisson, Couronne et serment du sacre au Moyen Âge, *Année canonique*, 17, 1973, 131–163, et encore E. Eickhoff, op. cit. 93–97 ; v. encore : L. Falkenstein, *Otto III und Aachen*. Hannover 1998.

¹¹ Cf. G. Wolf, op. cit. 133–134, et *Idem*, *Die Wiener Reichkrone*. AfD Beihefte, 1992, i. V., passim ; les idées du chercheur sont basées surtout sur les recherches suivantes : J.P. Kellehers, *The Holy Crown of Hungary*, American Academy of Rome, 1951 ; M. Von Bányó-Oberschalk, *Die St. Stephanskron*, 1974², 35 sqq., 41 sqq., 63 sqq. et passim.

¹² Cela est prouvé par le manuscrit de l'*Apocalypsis* de la schola à Reichenau aussi, où, sur la représentation illustrée, Otton III est couronné par Pierre et par Paul – G. Wolf, op. cit., escurse I.

en s'accrochant à la cohérence des traditions biblique, ancienne et médiévale et de l'héritage des ancêtres, les nomades.

Cette pensée politico-philosophique se hausse dans les *Admonitiones* jusqu'au niveau de la philosophie générale, étant donné que l'œuvre passe essentiellement sur la route de la pensée platonicienne. Le raisonnement part de l'*hégemonikon*, du démiurge créant et encadrant tout, c'est-à-dire du *Deus*, du Dieu unique qui a créé les pouvoirs terrestres et les a laissés à l'usage de l'homme afin que ces institutions de gouvernement accomplissent leur rôle à l'aide des personnes élues de sa volonté, mais que, en même temps, le commandement suprême divin et naturel se fasse valoir : c'est le commandement de l'amour des parents (*praefatio*). Cette pensée est formulée dans la foi chrétienne (chap. I) et est incarnée dans l'Église du Christ accomplissant l'*incarnatio* (chap. II). C'est pourquoi nous devons tenir compte des conseils des pontifes (chap. III). À partir de ce point nous arrivons à l'espace terrestre des princes et des chevaliers (chap. IV) et l'autorité royale y repose sur l'ordre terrestre de la patience et de la jurisprudence (chap. V), tout comme la vie politique et culturelle variée et multicolore de la cour où les étrangers, les hôtes ont aussi leur rôle (chap. VI). Quant à l'essentiel du royaume, c'est le conseil royal qui prend des décisions des frontières du pays, de la défense de la patrie, de l'installation des villes et de leurs communautés, de l'élimination de l'ennemi (chap. VII). C'est de ce fonctionnement terrestre de l'État que s'élève, de nouveau, vers le ciel le chemin du raisonnement du *Libellus* : il souligne plus fort qu'avant la loi divine suprême du *regnum*, c'est-à-dire l'obéissance comme loi naturelle des enfants envers leurs parents (chap. 8). Ensuite apparaît la prière comme moyen pour maintenir les relations entre l'homme terrestre et son dirigeant et le dirigeant suprême (chap. IX). C'est par les *virtutes*, par les vertus que le souverain terrestre peut, lui-même, atteindre le plus à la perfection du dirigeant suprême (chap. 10). Avec cette pensée le *Libellus* retourne à l'*hégemonikon*, en s'attachant aussi à la formule de prière initiale : *In nomine Domini nostri Iesu Christi*, la partie finale de l'œuvre dit, en effet, d'une manière confirmante : *Amen !*

Le passage de la pensée qui descend du ciel à l'espace terrestre, ensuite, s'élève encore une fois à la hauteur de l'esprit, en délaissant le corporel, se voit, d'ailleurs, aussi dans le trajet rituel de la cérémonie de couronnement du Saint-Empire romain germanique. Ainsi, en ce sens, ce n'est pas par hasard que l'œuvre du roi hongrois apostolique place, justement, la *corona* au centre de son écrit. La *corona* est en effet le mot clé dans l'ouvrage. Cela veut dire que la couronne figure dix fois dans le texte, en accord avec le nombre des chapitres (et si nous tenons compte aussi du verbe *coronare*, le mot apparaît onze fois, ce qui correspond au nombre des chapitres, y compris la préface). Tout cela fait

allusion au fait que le couronnement d'Étienne a eu lieu juste après l'accomplissement du dixième siècle de l'Incarnation du Christ, c'est-à-dire, au tournant des années 1000 et 1001, à l'époque où, en considérant des idées chiliastiques-millénaires, on attendait de grands changements tantôt à Byzance, tantôt dans l'Europe latine. Alors, le chemin du raisonnement dessine chez saint Étienne un couronnement imaginaire ou bien spirituel existant seulement dans les pensées d'Étienne – une route de couronnement qui descend de Dieu, le maître des pouvoirs, vers les composants terrestres du royaume pour se hausser, de nouveau, au niveau du Père tout-puissant, selon la tradition ancienne. Cet itinéraire inventé a suivi au fond la tradition de l'onction du jeune Otton au pouvoir impérial, même si la prétention du roi hongrois était évidente concernant l'indépendance intégrale de son pays par rapport au Saint-Empire romain germanique.

Envisageons maintenant les traits parallèles entre le couronnement réel de l'empereur romain germanique et le couronnement virtuel qui se trouve chez le roi Étienne, en définissant son raisonnement, la logique qui règle la succession d'idées dans les *Admonestations*. Le couronnement d'Otton III a eu lieu le 21 mai 996, à la fête de l'Ascension ce qui n'est pas par hasard, car ce fait représente qu' au cours du rite, la personne attendant son couronnement s'élève de plus en plus dans les sphères célestes. Il faut dire que toute la cérémonie de la « Kaiserkrönung » a accentué le fait que le souverain montant au trône, à l'aide de l'Église représentant le Christ incarné et à l'aide du pape, se libère de ses entraves terrestres pour devenir le souverain sacré de Dieu, c'est-à-dire, le représentant de la spiritualité.

Bien que nous ne connaissions pas tous les moments du couronnement d'Otton III, nous pouvons esquisser son déroulement à l'aide de la monographie d'E. Eickhoff,¹³ de la façon suivante. Arrivé du palais, le roi comme le futur empereur a accepté devant la Basilique Saint Pierre le titre de « patricien romain », après avoir fait la promesse d'accorder sa protection à la Sainte Église romaine. Ensuite, suivant la lance, portée devant le cortège solennel, la procession est entrée dans l'*atrium* entouré de colonnes antiques, par les trois portes ouvertes du portique, où, à gauche de l'entrée, on pouvait jeter un coup d'oeil sur le sarcophage d'Otton II. Le père mort a su donner, de telle manière, son avis au fils. Puis, sur l'arc de la basilique aux cinq neufs, une grande mosaïque a attiré le regard du cortège. Elle représentait Constantin le Grand

¹³ Theophanu und der König. Otto III und seine Welt. Stuttgart 1996, chap. XXIII, 513 sqq., qui a épuisé surtout aux résultats d'E. Eichmann, Die Kaiserkrönung im Abendland. Würzburg 1942, I, 73 sqq., v. encore 135–138 ; 169–180 et encore passim ; v. encore : E. Eickhoff, Kaiser Otto III : die erste Jahrtausendwende und die Entfaltung Europas. Stuttgart 1999.

élevant la basilique au ciel, guidé par saint Pierre. La sainte messe et les bénédictions et prières épiscopales ont marqué l'échelon suivant de l'élévation du monde terrestre au niveau céleste. L'étape suivante de la cérémonie était le *scrutinium* au cours duquel on a énuméré les qualités choisies du futur empereur comme bon souverain et bon prêtre en les plaçant dans les formulaires de la foi. Après avoir emmené Otton à la sacristie, on lui a fait prendre les ornements de roi. Selon la tradition, ses ornements exprimaient une haute spiritualité. Revenant de la sacristie, le futur empereur, au seuil de l'entrée du tombeau de saint Pierre qui se trouvait sous le maître-autel, s'est étendu sur le marbre de forme de croix. Cet acte a exprimé le vœu du pécheur d'être purifié, évoquant le Christ qui porte la croix et qui tombe sous le poids, prêt à la mort humaine. Après l'acte de purification, la cérémonie de l'onction par le *chrisma* a eu lieu, qui a créé la personne choisie *athleta Christi*. On a exécuté également l'*exorcismus* pour empêcher que le souverain soit possédé de nouveau du démon. Il faut dire que l'onction signifiait aussi que le *chrisma* a anéanti la vulnérabilité terrestre. Au seuil du tombeau de saint Pierre, la personne choisie a porté son regard vers l'autel où le pape attendait qu'il puisse exécuter la cérémonie du couronnement. Pour arriver devant le pape, Otton III a dû monter l'escalier, où le pape Grégoire V a déposé la couronne sur sa tête avec ces mots : *Accipe signum gloriae...*, et il lui a posé dans les mains les autres insignes du pouvoir impérial : le sceptre, le globe et le glaive. Pour comprendre le caractère surnaturel que ces événements revêtaient aux yeux des initiés, il faut voir que les figures dorées de l'*Apocalypsis* étaient brodées sur le manteau de couronnement et que, à la fin de la cérémonie, le chœur a chanté *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*, ce qu'on a lu plus tard sur le glaive impérial. La cérémonie du sacre, c'est-à-dire la transsubstantiation de la personne élue, ayant pris fin, l'empereur a dû passer de nouveau par la Basilique Saint Pierre pour se rappeler la trans-substantiation spirituelle que la pratique du pouvoir lui exigeait, ce dernier n'étant autre que la représentation du pouvoir divin. Vu ces faits, on comprend la représentation d'Otton III dans l'*Evangelarium* (Évangélaire) de Liuthar à Aix-la-Chapelle¹⁴ où l'empereur est placé dans un cadre imaginaire, composé de deux triangles unis par leur base. Dans le triangle superposé s'exprime le principe du ciel, le *cor, caput in caelo*, par contre, dans le triangle terrestre, inférieur nous constatons, concernant l'empereur, les *pedes in terra*. En dernière analyse, il faut constater la présence de

¹⁴ Sur les recherches approfondies de cette question, en rapport même avec la politique hongroise, v. *J. Fried*, *Otto III und Boleslaw Chrobry : das Widmungsbild des Aachener Evangeliers der « Akt von Gnesen » und das frühe polnische und ungarische Königtum*. Stuttgart 2001² ; cf. *Das Evangelium Kaiser Ottos III im Domschatz zu Aachen*. Freiburg etc., 1984.

l'esprit *Christomimésis* laquelle doit se trouver aussi dans la construction spirituelle platonicienne des *Admonitiones*.

Alors, les *Admonitiones* d'Étienne s'accordent avec l'idée de *renovatio* du millénaire apr. J.-C., qui a été développée surtout dans les pensées d'Otton III et du pape Sylvestre II. En partant de ces idées, on a voulu former l'Europe unie¹⁵ qui aurait dû être, d'une part, la continuation de l'Antiquité dans l'esprit chrétien (Otton III a pris délibérément le titre *servus Iesu Christi* qui rappelle la dénomination *servus Dei* que même l'apôtre saint Paul avait utilisé au cours de ses routes missionnaires et, puis, l'empereur Constantin le Grand). Otton III pense à être l'héritier de l'empereur romain comme *sanctarum ecclesiarum devotissimus et fidelissimus dilator*. Cette dénomination aurait pu revenir à juste titre aussi à Étienne pour ses activités apostoliques. De l'autre part, la pensée de *renovatio* aurait dû fonctionner, comme le fondement des cultures nationales naissantes mais indépendantes. Ces deux aspects de la *renovatio* auraient dû être superposés à la *pax et amicitia* existant entre le monde de Rome et le monde de Byzance. Cette tendance est bien exprimée dans la célèbre illustration dédicatoire de l'Évangélaire de Liuthar où Otton III, qui est conduit par Dieu le Père et qui est représenté comme le Pantocrate, dirige comme *pater*, à l'aide des préceptes de l'Évangile, la terre, *l'orbis Christianus* qu'on a identifiée à cette époque à l'Europe entière. Par contre, les rois et souverains de l'Europe (*fili*), tout comme les *amici* se rangent dans cette construction iconographique spirituelle, arrangée d'une manière hiérarchique, dans l'ordre que la mère d'Otton III, Théophanou aurait pu imaginer suivant la tradition byzantine.

Le nouveau Royaume de Hongrie aurait dû être implanté dans ce système, dans la zone de contact entre la civilisation byzantine et la civilisation romaine, cependant ce territoire s'est intéressé plutôt à l'Ouest. On peut, tout de même, démontrer l'influence vraisemblable du «miroir du prince» d'Étienne sur une œuvre semblable, écrite un peu plus tard dans la Russie kiévienne. Il s'agit des « Izoutchenia » de Vladimir Monomaque, qui a laissé une *Introduction pour ses enfants*, considérée comme l'une des premières œuvres de la littérature politico-morale slave.

Les *Admonitiones* d'Étienne ont transmis aussi les conseils d'un ton personnel, puisés de la Bible, qui étaient adressés également par un roi à son fils,

¹⁵ Pour cette question v. l'œuvre suivante qui reste un travail de pionnier : *P.R. Schramm*, *Kaiser, Rom und Renovatio*, I–II, 1929, rééditée en 1957² (Darmstadt), cf. p. ex. *M. Uhlirz*, *Das Werden der Gedanken der Renovatio imperii bei Otto III*. In : *I problemi comuni dell'Europa post-carolingia*, 1955 ; quant aux publications parues en Hongrie, v. l'étude de base et de réputation internationale de *Deér, J.*, *Királyság és nemzet* [Royaume et nation]. *Máriabesnyő–Gödöllő* 2005, II, 162–200, réd. par *Bárány, A.*

tout comme le texte connu du Livre des Proverbes nous l'exprime : « Mon fils, accueille mes paroles, garde précieusement mes préceptes, rends ton oreille attentive à la sagesse, incline ton cœur vers la vérité » (2,1 sq.). Saint Benoît a utilisé également ces pensées dans ses *Regulae*. Puis, les *Admonitiones* de Hongrie, sur les traces de ce patron de l'Europe, ont rédigé leur version sur les paroles du Livre des Paraboles.

D'après les données présentées, on peut bien enrichir la liste de la *dramatis personae* de l'Europe à unir ou bien unie, complétant le patrimoine culturel européen avec des productions culturelles dignes de considération et laissées injustement à l'écart jusqu'à nous jours. C'est de cette façon que, dans les cadres des interférences culturelles et politiques commence à se développer, il y a déjà mille ans, ce phénomène que nous aimons appeler la *domus Europaea*. Cependant, il ne faut pas oublier que l'idée de l'unité européenne ne cessait pas de vivre, elle a eu une force mobilisatrice essentielle, par exemple, à l'époque des guerres contre les Turcs et à la période de la rechristianisation. Cela pouvait motiver aussi le choix et la solution des humanistes pour intégrer la copie du texte des *Admonitiones*, bien élaboré du point de vue théologique et politico-philosophique, dans les manuscrits des XV^e et XVI^e siècles et avant tout dans le *Corpus Iuris Hungariae*, recueil des lois de Hongrie dont il fait partie intégrante depuis son édition de l'année 1584.